Les nouvelles

d' Worr

Février 2021 N° 126





Environnement - p. 6



La Bibliothèque - p. 9



Dossier CPAS - p. 11





Assurances de BONHOME

Hugues de Bonhome COURTIER EN ASSURANCES indépendant

TEI. 082/22 34 63 - 22 65 31 assurances@debonhome.be

N° entreprise : 0855.064.995 - 0722.171.334

FSMA:014427A

Rue A. Sodar 2 5500 DINANT www.debonhome.be





















EDITORIAL

Voilà bientôt une année que nous avons appris à devoir vivre (et survivre) avec le Covid. C'est long, très long, trop long... Certains d'entre nous n'en peuvent plus, trouvent les règles sanitaires injustes ou absurdes et ont tendance à ne plus les respecter. Nous avons, la plupart, un peu tendance à « épingler » ces « inciviques ». Nous sommes moins enclins à saluer l'immense majorité de celles et ceux qui « jouent le jeu » et, en plus, aident leurs semblables à passer sans trop de dégâts au travers de tout ceci. C'est aussi vrai dans la vie professionnelle qu'à l'extérieur de celle-ci.

C'est pourquoi aujourd'hui, je remercie tout particulièrement l'ensemble du personnel communal –administratif, ouvrier, technicien, enseignant, accueillant...- et du CPAS, mais aussi les équipes de la zone de police, de la zone de secours et de nos intercommunales (comme le BEP). Chaque jour, ils restent au service du citoyen et je pense pouvoir dire qu'ils le font avec empathie et bienveillance. Entre télétravail, conditions sanitaires, quarantaines, maladies et hélas parfois drames personnels, ils se sont organisés pour assurer la continuité du service public de proximité. Ils assurent ce service dans une ambiance familiale où le citoyen n'est jamais vu comme un numéro mais comme un membre reconnu d'une communauté.

Cette culture du service public est l'une de nos plus belles valeurs, l'une de celles qui nous permettra de sortir du tunnel avec optimisme et la volonté de poursuivre, tous ensemble, le développement de notre commune.

Encore une fois, mille mercis à elles et à eux tou(te)s!

Patrick EVRARD

SOUS LA LOUPE

Au Conseil communal...

Rappelons que les résumés (points marquants) donnés ci-après n'ont aucune valeur légale ; seuls les PV publiés de manière régulière sur le site web de la Commune ont un caractère officiel.

Séance du 23 novembre

Ce conseil a notamment été consacré à l'approbation des budgets 2021 du CPAS et de la Commune. Plus de trois quarts des dépenses du CPAS correspondent à des missions obligatoires (aide sociale, réinsertion socioprofessionnelle, etc.). Le reste des dépenses relève de missions facultatives ou déléguées par la Commune. Ces dépenses bien que non obligatoires démontrent la créativité et le dynamisme du CPAS d'Yvoir et, surtout, ont pour vocation d'éviter le passage en situations de précarité d'un public fragile. Pour réaliser ces missions, le CPAS est financé pour partie par les pouvoirs régionaux et/ou fédéraux. Le solde est financé par la Commune. Pour 2021, la Commune participera ainsi au financement du CPAS à hauteur d'un peu moins de 1.300.000€.

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, le budget communal 2021 présente des dépenses et des recettes de plus de 11.000.000€. Cet équilibre se traduit à l'exercice propre ordinaire par un très léger boni résumant des mouvements en sens divers. Les dépenses en personnel continuent de croître, traduisant la volonté de la Commune de renforcer un certain nombre de compétences. Les dépenses de fonctionnement sont raisonnablement maîtrisées par rapport au budget 2020. Les recettes de transfert (notamment les taxes) connaissent par rapport à 2019 une belle croissance, due notamment aux augmentations de certaines taxes votées en 2019.

Le budget extraordinaire d'un peu plus de 4.000.000€ représente les investissements en infrastructures prévus en 2021. Près de la moitié de ces investissements concernent le patrimoine bâti communal (travaux dans des écoles, dans des logements, rénova-

tion de la salle de Purnode, etc.). 30% des investissements vont à la mobilité (entretien de voiries, mobilité douce, ...). Dans la foulée, le Conseil a également marqué son accord sur un arrangement tripartite avec la Dinantaise et la Zone de Police de la Haute-Meuse : dans le courant 2021, le poste de police d'Yvoir devrait déménager dans l'ancien logement du commandant de brigade et le poste de police actuel ainsi libéré sera mis à disposition de la société de logement qui y aménagera 4 logements publics.

Un marché public pour la désignation de bureaux d'études en stabilité a été lancé, en prévision notamment de travaux au porche de la Vieille Ferme de Godinne.

Le Conseil a approuvé une modification de la convention entre la Commune et l'asbl Le Patrimoine de Spontin suite à la fermeture du camping de Spontin. C'est désormais à la Commune qu'incombera la charge de gérer cette situation et de trouver un nouvel avenir à cet équipement touristique ancien. L'asbl a été remerciée pour le travail accompli au Quesval depuis plus de 50 ans.

Une série de subsides a aussi été votée : à la Maison des Jeunes d'Yvoir et de Durnal mais aussi à diverses associations communales et aux clubs sportifs.



https://youtu.be/6NAHAdxOkTI

Sommaire Edito ..3 3 Sous la loupe Au côté de chacun.....10 Vie associative _____14 Parole aux élus 15 La Commune est à votre service 16 Mots croisés.....18

Séance du 21 décembre 2020

La séance s'est ouverte par la traditionnelle réunion conjointe des Conseils de l'action sociale et communal. Il y fut, comme de coutume, question des synergies existantes et programmées entre la Commune et le CPAS.

Le Conseil communal a ensuite approuvé le lancement du marché public visant à désigner un auteur de projet pour la transformation d'une partie du rez de l'ancien bâtiment de la poste en Maison Citoyenne, ateliers du CPAS, salle polyvalente, etc.

La Commune d'Yvoir a introduit sa candidature dans le cadre de l'appel à projet Wallonie Cyclable. Diverses opérations immobilières ont été approuvées (rectifications de limites à Evrehailles, achat pour l'euro symbolique d'un beau terrain en bordure de la chaussée de Dinant à Spontin,...). Les prévisions de recettes (ventes de bois) et de dépenses (travaux d'en-

tretien) dans le patrimoine forestier communal ont été approuvées. Des actions en justice ont été lancées par le Conseil communal dans le cadre d'un contentieux fiscal.

Plusieurs matériels anciens de l'atelier ont été déclassés en vue de leur vente.

Enfin le Conseil s'est clôturé par la décision d'octroi d'un subside de 250€ aux commerçants yvoiriens réalisant une capsule vidéo de promotion de leur activité commerciale.



https://youtu.be/6YXC3Z2DYMw

Les procès-verbaux exhaustifs des conseils sont disponibles sur le site web de la Commune après leur approbation. Vous avez également la possibilité de les consulter à l'Hôtel de Ville (Direction générale) ou de vous en faire expédier une copie, moyennant une redevance pour documents administratifs.

Patrimoine

Mise en location d'un petit terrain communal avec abri, à Purnode, avenue de la vallée

La Commune met en location pour une durée d'un an -dans l'état où il se trouve- un abri situé à Purnode, avenue de la Vallée, sur la parcelle cadastrale section C 859 S.

Toute personne domiciliée sur la commune d'Yvoir peut introduire une offre de location mentionnant 1°) le but de la location 2°) le montant du loyer annuel proposé (avec un minimum de 100€ par an). Cette offre sera transmise sous enveloppe fermée au Collège communal, rue de l'Hôtel de Ville, 1 à 5530 Yvoir, pour le vendredi 19 avril 2021



Accueil temps libre

Plaine communale aux vacances de printemps

Le service ATL organise une plaine de vacances multisports à l'école communale de Godinne, du 12 au 16 avril, pour les enfants de 3 à 12 ans.

Inscriptions uniquement par e-mail à partir du 1er mars : plaines@yvoir.be. Renseignements: Justine Maury au 082/61.03.33.







Travaux

L'école d'Evrehailles agrandie

Les travaux d'agrandissement de l'école d'Evrehailles se sont terminés en décembre dernier : la une de couverture de ce bulletin illustre cette belle réussite.

Les élèves disposent à présent d'une classe supplémentaire, avec un TBI (tableau blanc interactif) de nouvelle génération et du mobilier neuf, de sanitaires agréables, et d'une vaste salle qui sera un espace de vie collective pour l'école, servant de réfectoire (avec une cuisine de réchauffe moderne) et aussi de local pour l'Accueil extrascolaire des écoles du village d'Evrehailles.

L'ancien réfectoire a également été transformé en classe et bureau pour le directeur.

Ce beau projet a été mené à bien par l'échevin des travaux Marcel Collet, en collaboration avec l'agent technique en chef Jean-Marie Bernard, dont c'était le dernier grand dossier avant un départ mérité à la pension.

Les nouveaux chantiers en 2021

Au printemps, les projets vont redémarrer avec quelques travaux de voirie, dans la rue des Sources à Mont, une partie de la rue Thomas à Durnal, la rue du Redeau à Yvoir (entre les instituts et Bauche), la rue de Chirmont à Purnode et le carrefour de la locomotive Avenue de Fidevoye, à l'entrée d'Yvoir. Un nouveau revêtement y sera posé.

A Durnal, à l'arrière du terrain de balle pelote, une plaine multisports avec aire de jeux (voir plan) va voir le jour dans les mois à venir et sera opérationnelle pour les vacances 2021. La plaine de jeux du village de Houx sera également remise à neuf.

La Commune a aussi dans ses cartons plusieurs projets à concrétiser cette année, avec la désignation de l'entreprise et peut-être le début des travaux : la réfection d'égouts et de la voirie rue d'En Haut à Dorinne, entre la Place communale et la rue des Agauches, ainsi que l'agrandissement de la salle du complexe à Purnode.

Par ailleurs, l'Inasep va démarrer les chantiers d'égouttage en vue de la réalisation d'une station d'épuration à Spontin.

Deux premiers lots sont lancés ce 1 février : un poste de refoulement rue de Chanssin à Dorinne (pour le guartier des Fuaux), et un second rue Baty de Crock à Durnal. Deux autres suivront d'ici quelques semaines.

De nombreux aménagements positifs en perspective!

Fermeture du cimetière Yvoir-1

D'importants travaux de réhabilitation d'un secteur du cimetière d'Yvoir 1 (rue Puits du Champ) vont être réalisés au mois de mars 2021 : désaffectation de sépulture arrivées au terme de leur concession, création de nouvelles zones d'inhumations et d'allées, ... Ce chantier permettra aussi une meilleure gestion des eaux de ruissellement dans ce secteur du cimetière.

Suite à ces travaux, le cimetière d'Yvoir 1 ne sera pas accessible au public du 9 au 16 mars 2021 inclus.

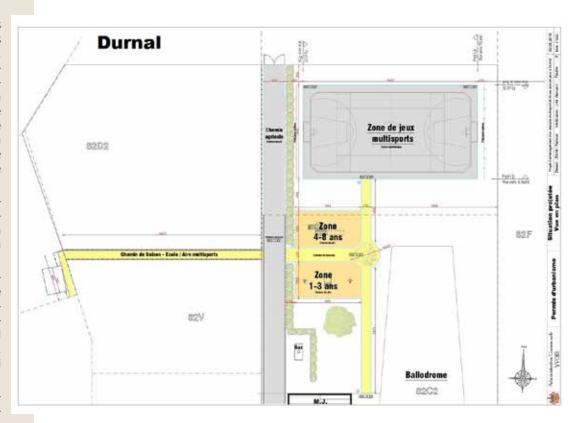
Eclairage public : passage au LED en cours...

La Commune d'Yvoir, en collaboration avec ORES, procède au remplacement progressif des luminaires « ancienne génération » au sodium, par des luminaires LED.

Outre le fait de consommer moins d'énergie, les nouveaux appareils dispensent un éclairage plus blanc, de meilleure qualité et beaucoup plus sain en matière de pollution lumineuse.

En raison de la crise sanitaire, le phasage prévu par ORES en début d'année passée a malheureusement pris beaucoup de retard. La phase 1 n'est pas encore terminée, toutefois la phase 2 devrait débuter en parallèle en 2021. Les travaux continuent et un nouveau calendrier est en cours d'élaboration.

Notre conseiller en « énergie » se tient à votre disposition pour toute information complémentaire: tél: 082/610.300 - christophe.staf@yvoir.be.



Environnement

Des nouvelles de nos carrières

Yvoir et toute la vallée du Bocq sont des terres de carrière depuis des temps immémoriaux. Jadis basée sur de nombreuses exploitations familiales, l'industrie extractive locale ne comprend plus aujourd'hui qu'un petit nombre d'acteurs actifs, principalement sur Yvoir et Dorinne. Deux de ces exploitations, situées sur Yvoir, ont connu des moments assez difficiles depuis 2019. Voici en quelques mots la situation de ces deux carrières.

SECY (carrière exploitant principalement les gisements de grès en rive droite du Bocq)

Cette carrière a entamé en 2018 l'exploitation d'un front de taille en direction du Nord-Est, se rapprochant sensiblement des maisons de la rue du Redeau situées au lieu-dit « Pêcherie ». Suite à d'assez importantes chutes de pierre, il est apparu que les conditions de sécurité publique n'étaient plus réunies sur ce front d'extraction. Le Bourgmestre a donc pris le 26 mars 2019 un arrêté interdisant l'exploitation de cette zone. Suite à cet arrêté, les exploitants ont introduit une demande de permis visant à installer une série de mécanismes de sécurité (filets d'acier pare-pierres, etc.). Ce permis a enfin été octroyé le 29 décembre 2020. Néanmoins, l'exploitation de ce front restera interdite aussi longtemps que le chantier des installations de sécurité n'aura pas été réceptionné et son efficacité dûment constatée par la Commune et la Région wallonne. La carrière continue aujourd'hui son exploitation dans la direction Nord-Nord-Est. La Commune a invité les exploitants à présenter dès que possible leur plan d'exploitation futur.



Colas Belgium (carrière « Haut-le-Wastia » exploitant principalement des gisements de grès en rive gauche du Bocq)

Cette carrière a connu en juillet 2020 un très important glissement terrain dans la zone de leur front d'extraction principal. Fort heureusement, cet éboulement est survenu de nuit et n'a causé aucune victime. La configuration des lieux (une sorte de vaste amphithéâtre) a aussi permis d'éviter tout dommage à des tiers et aux installations de concassage de la carrière. Suite à cet incident et sur recommandation du service compétent de la Région wallonne, un arrêté du Bourgmestre a été pris pour interdire l'exploitation du gisement de cette carrière. Cet arrêté est toujours d'application. Une activité de concassage de matériaux déjà débités antérieurement et/ou amenés de l'extérieur a cependant été autorisée dans la mesure où ces activités se déroulent hors du périmètre de sécurité défini suite à l'éboulement. Celui-ci a néanmoins impacté sérieusement le bois communal (vers Fontenelle) surplombant la carrière. Le sentier de promenade qui traverse ce bois a dû être fermé et dévié.

Actuellement, l'exploitant dispose des rapports géotechniques et géologiques qui permettent de comprendre les causes du glissement mais aussi de prévoir un plan de sécurisation de la carrière en vue de sa remise en exploitation. Ces opérations de sécurisation nécessitent un permis unique qui doit maintenant être demandé par l'exploitant sur base des divers rapports scientifiques en sa possession.

Rappelons encore que l'activité des carrières est aussi suivie de près par un comité d'accompagnement composé de représentants des riverains, des exploitants, et présidé par le Bourgmestre.



Merci à tous les membres du PCDN pour leur engagement permanent!



Quelques nouvelles des projets finalisés en 2020 dans le cadre du Plan communal de Développement de la Nature.

2020 a permis de se rendre compte que rien n'est jamais impossible pour ceux qui ont la foi, la patience et avancent un pas après l'autre...

Au PCDN d'Yvoir, un rucher a redémarré à la caserne des pompiers, un deuxième verger partagé a vu le jour au Clos du Chenois (photo).

Wallonie La protection de l'herpétofaune au « Pré Daine » à Purnode sera améliorée et les citoyens sensibilisés grâce

à un panneau.



La bibliothèque offre toujours plus d'ouvrages et d'outils de sensibilisation sur toutes les thématiques environnementales.

Nos sentiers sont aujourd'hui sous la protection de parrains/marraines et une nouvelle organisation du travail a été définie entre les coordinateurs du Groupe sentiers d'Yvoir et la Commune. Cette collaboration active permet d'améliorer le suivi indispensable de nos sentiers qui sont de plus en plus appréciés par les touristes.

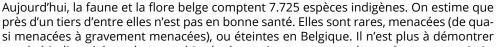
Les écoles bénéficient aujourd'hui d'une malle pédagogique d'éducation relative à l'environnement. Cette malle regorge d'outils et d'ouvrages abordant des thématiques variées telles que la géologie, la biodiversité, l'astronomie, l'éco-citoyenneté, les plantes comestibles, les différents types de milieux dans un maillage écologique, les batraciens, les arbres... Le choix des outils a été pensé pour des expériences pédagogiques en « école du dehors ». On y trouve entre autres, des éventails à empreintes (photo) permettant de reconnaître les traces de certains mammifères ou oiseaux de notre région, des boîtes à loupes permettant d'observer les insectes, des boussoles, des jumelles, des cartes du ciel...

Dans cette malle, les professeurs trouveront également des cahiers pédagogiques leurs permettant de réaliser facilement des animations ou ateliers en lien avec des thématiques environnementales.

Plus d'infos sur le PCDN d'Yvoir?

Contactez-le 082/610.373 de 8 à 16h, ou environnement@yvoir.be.

Vous désirez participer, à votre échelle, à la campagne de la Région wallonne « YES WE PLANT »?





que la biodiversité rend une multitude de services et permet de rendre notre territoire plus résilient face aux changements climatiques. Améliorer la biodiversité passe par des mesures de préservation ou de restauration... C'est pourquoi le Gouvernement Wallon s'est fixé pour objectif de planter 4.000 km de haies ou 1 million d'arbres avant la fin de la législature à travers le programme « YES WE PLANT ».

Tout le monde peut agir à son niveau (associations, agriculteurs/trices, entreprises, écoles, organismes publics, citoyen/nes). Des centaines de participants ont déjà décidé de s'engager pour sauver la biodiversité en Wallonie.

Si vous souhaitez vous lancer dans la plantation de verger, aménager une haie vive dans votre jardin, planter des arbres..., vous pouvez bénéficier de primes auprès de la Région wallonne.

Toutes les informations relatives aux conditions des primes ainsi que la liste des essences indigènes prises en compte et le formulaire sont consultables sur https://yesweplant.wallonie.be/home.html.

Le service environnement vous renseignera également à la demande au 082/610.373 ou environnement@yvoir.be.



Tout savoir sur les langes lavables et réutilisables



En 2021, la Commune vous soutient dans cette démarche via une prime et des ate-

Depuis le 1er janvier, les langes jetables sont interdits dans les déchets organiques. Ils doivent donc être jetés dans la poubelle des ordures résiduelles (conteneur à puce) en raison de leur haute concentration en plastiques (76%).

Conscients que ce changement affectera financièrement bon nombre de jeunes parents, la Commune d'Yvoir a décidé de les soutenir dans une démarche écoresponsable et économique au travers de l'utilisation de langes lavables.

Une prime à l'achat de langes lavables a été votée en séance du Conseil communal du 25 janvier dernier. Elle est dédiée à tous les ménages comptant des enfants en bas-âge jusqu'à l'âge de 3 ans. Il s'agit d'une prime unique par enfant, plafonnée à 125€ et soumise à certaines conditions.

D'autre part, votre Commune, en partenariat avec le BEP Environnement, vous propose de participer gratuitement à un atelier « couches lavables » animé par une coach expérimentée le samedi 27 février 2021 de 13h30 à 14h30, à la salle des fêtes du Maka!

Au cours de cette rencontre vous découvrirez:

- ✓ Pourquoi utiliser les couches réutilisables?
- ✓ Comment les entretenir facilement ?
- ✓ Quels sont les différents modèles ?
- ✓ Sur base de quels critères choisir les langes?
- ✓ Existe-t-il des alternatives à l'achat ?

Cet atelier « présentiel » sera précédé d'une heure d'atelier en « visioconférence », le 24 février de 20 à 21 h.

Pour vous convaincre!

<u>Le lange jetable</u> = 5.000 langes/enfant de sa naissance à sa propreté = 850 kg de déchets = entre 1350 et 2250 euros d'achat de langes, des coûts liés à l'enlèvement des déchets!

Le lange lavable = 20 à 40 langes/enfant = 150 kg de déchets (feuille de protection et selles) = entre 800 et 1200 euros d'achat de langes et frais liés au lavage des matériaux respectueux de la santé de votre enfant et réutilisables.

Intéressés par l'atelier (1h de « visioconférence » le 24/02 et 1h d'atelier en « présentiel » le 27/02) ?

Réservez votre place au service environnement au 082/610.373 ou environnement@yvoir.be (attention, le nombre de participants est limité).

Intéressés par la prime ? Contactez le service environnement ou consultez notre site web: www.yvoir.be.

L'arrêt de la collecte des langes jetables dans les déchets organiques impacte également les milieux d'accueil de la petite enfance...

Nous sommes conscients que les mesures du BEP environnement liées à l'arrêt de la collecte des langes jetables dans les déchets organiques impactent plus spécialement les milieux d'accueil de la petite enfance. Nous sommes convaincus que la solution réside aussi pour ceux-ci dans le passage aux langes

Nous invitons donc tous les acteurs (puéricultrices, directrices de crèche, accueillantes indépendantes), au minimum, à accepter les enfants des familles utilisant cette formule et, idéalement, à en faire la promotion auprès des hésitants.

Votre Commune travaillera en partenariat avec le BEP environnement à la création de futurs ateliers dédiés aux professionnels de la petite enfance et le Collège réfléchit également à identifier comment soutenir les divers intervenants du secteur.



Campagne de stérilisation des chats errants

Pour la 5e année consécutive, la Commune d'Yvoir, en partenariat avec la Région wallonne, lancera au début du printemps une première campagne de stérilisation des chats errants. Les dates seront communiquées ultérieurement. Cependant, si vous souhaitez signaler une demande d'intervention, vous pouvez d'ores et déjà le faire.

Comment pouvez-vous participer?

- Vous identifiez la présence de chat(s) errant(s) dans votre quartier.
- Vous complétez une déclaration sur l'honneur attestant que vous n'en êtes en aucun cas propriétaire.
- Dans la mesure du possible, vous prenez une photographie de ce(s) chat(s).
- Vous contactez le service environnement au 082/610.373 ou environnement@yvoir.be de 8 à 16h.

Comment la commune procède-t-elle?

Après validation du service environnement, un cantonnier se charge de capturer le(s) chat(s).

Un vétérinaire pratique l'opération et « marque » le(s) chat(s) via une entaille à l'oreille droite afin de les reconnaître ensuite dans la population.

Le vétérinaire vérifie l'état de santé des chats avant de les laisser guitter le cabinet. Le cantonnier récupère les félins et les relâche sur leur lieu de capture.

Contactez le service environnement de votre commune au 082/610.373 ou envoyez un mail : environnement@voir.be



Bibliothèque communale

Qui se cache derrière la Ludo-Bibliothèque?



L'équipe de la Bibliothèque photo prise « avant Covid! »

Vous avez toujours rêvé de connaître l'envers du décor? Laissez-nous vous présenter toute l'équipe qui travaille à la Bibliothèque.

- Isabelle est bibliothécaire depuis 12 années au sein de la bibliothèque communale. C'est un peu le pilier de l'équipe ! Elle connaît le métier comme sa poche. Passionnée par la nature et les sciences. Et quand elle ne travaille pas, Isabelle aime crocheter ses marque-pages. Si vous cherchez des lectures jeunesse ou des romans policiers, elle vous conseillera à merveille!
- Marie travaille pour la bibliothèque en tant que chargée de communication et de projets. C'est également elle qui a en chargé l'EPN d'Yvoir et de Godinne. Et quand elle n'est pas à la bibliothèque, elle sort son appareil photo, sa vraie grande passion dans la vie. Au niveau des lectures, elle adore les romans inspirants et les livres de développement personnel.
- Garance, c'est notre experte «ludothèque». Elle consacre beaucoup de temps à remplir les armoires de nouveautés et à animer des ateliers pour les écoles ou pour nos partenaires. Garance aime peindre, dessiner, griffonner mais aussi voyager dans les livres... Parmi ses lectures préférées : les romans ados, « Tobie Lolness », les albums de M. Rutten, « La papeterie Tsubaki », « Né d'aucune femme ». Si vous cherchez des infos sur les pédagogies alternatives ou les intelligences multiples, elle peut vous aiguiller.
- Louise, c'est notre dernièrenouvelle recrue (même si elle est avec nous depuis 2 ans déjà). Vous recevez souvent des e-mails de sa part si vous commandez vos livres via Samarcande;). C'est la spécialiste! C'est aussi la mascotte officielle de la bibliothèque, toujours partante pour être prise en photo afin d'illustrer les posts que nous vous partageons. C'est une vraie «livres addict» qui a toujours plusieurs lectures en cours. Son univers : le fantastique.

Abonnez-vous à la newsletter de votre Ludo-Bibliothèque

Notre première newsletter est sortie le 15 janvier! On travaille dessus depuis des mois et il nous tardait de vous en parler.

Dans cette newsletter, nous partagerons un contenu inédit sur des sujets qui nous passionnent : des nouveautés, toutes les infos sur nos animations en «avant-première», des suggestions de livres et de jeux, des infos super intéressantes sur la bibliothèque, ... Comme sur nos réseaux sociaux mais en mieux.

Vous pouvez vous y inscrire en envoyant «Je m'inscris à la newsletter» bibliothequecommunaleyvoir@ gmail.com. Les lecteurs qui ont indiqué vouloir être informés de nos animations et activités seront automatiquement abonnés. Si vous souhaitez vous désabonner, on ne le prendra pas mal, c'est promis.

La Bibliothèque fête ses 20 ans



Cette année, la Bibliothèque fête ses 20 ans. Un cap que l'on souhaite passer à vos côtés. Pour l'occasion, nous organisons un méga weekend d'anniversaire. Réservez dès à présent vos 25 et 26 septembre 2021!

Si vous souhaitez rester informés à ce sujet, vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux et vous abonner à notre toute nouvelle newsletter en envoyant « le m'inscris à la newsletter » à :

bibliothequecommunaleyvoir @gmail.com.



Au côté de chacun

Vous désirez devenir accueillant(e) à votre domicile?

Vous aimez travailler en contact avec de jeunes enfants et vous disposez d'un diplôme requis (puéricultrice, éducatrice, accueillante)? Notre service vous offre la possibilité de vous encadrer et vous bénéficiez de formations continues. Nous recherchons des futur(e)s accueillant(e)s pouvant exercer la fonction à leur domicile. Dans ce cas-ci, vous avez droit au statut d'accueillant(e) salarié(e).

Nous recherchons également régulièrement des accueillant(e)s pour travailler dans des co-accueils. Attention dans ce cas-ci, il ne s'agit pas d'un emploi de salarié(e) mais bien de conventionné(e). C'est-à-dire accès à un statut partiel de la sécurité sociale.

Si vous êtes intéressé(e), prenez contact par téléphone tous les matins de 9h à 12h au 083/21.35.92. Les personnes de contact sont Mmes Massart et Hancq.

Pour vous les parents

A la recherche d'un lieu d'accueil ? Le service couvre la commune d'Yvoir. Les frais de garde sont calculés au prorata de vos revenus, du nombre d'enfants à charge et sont déductibles fiscalement.

Si vous êtes intéressé(e), prenez contact par téléphone tous les matins de 9h à 12h au 083/21.35.92.



Le service citoyen: avis aux jeunes, et au monde associatif





Turas entre 18 et 25 ans?

Envie de vivre une expérience enrichissante, constructive et valorisante? Tu veux prendre le temps de réfléchir à ton avenir tout en te rendant utile pour la société ?

Alors, le programme du Service Citoyen est fait pour toi !

Tu as entre 18 et 25 ans, tu veux te rendre utile et tu es disponible durant 6 mois?

Le Service Citoyen te propose de t'engager durant six mois à temps plein (28h/sem) pour accomplir des projets solidaires (environnement, aide aux personnes, accès à la culture ou à l'éducation, sport, médias, etc.), suivre diverses formations en groupe (premiers soins, éco-consommation, com, interculturalité...) et participer à des chantiers collectifs avec d'autres jeunes.



Tes frais de transports sont remboursés, tu reçois une indemnité journalière, tu es couvert par une assurance.

Toutes les informations sont disponibles sur la plateforme pour le Service citoyen : http://infosession.service-citoyen.be

Avis aux opérateurs locaux, clubs, asbl, associations, groupements, mouvements citoyens...



L'asbl Plateforme pour le Service Citoyen, partenaire de la Commune d'Yvoir, vous informe sur la possibilité d'organiser un service citoyen au sein même de votre structure.

Toutes les infos sont reprises dans ce document : https://www.yvoir.be/fr/actualites/annonces-1/ service-citoven2020.pdf

Nouveau dans la commune

À vos bols, prêts, dégustez!

Laissez-vous transporter par les saveurs des soupes de Julie.

Au menu : des légumes de producteurs locaux pour des soupes fraîches du jour. Plus d'informations sur la page facebook : « Les soupes de Julie ».



Le Centre Public d'Action Sociale d'Yvoir



Le service social général est disponible sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 9h00 à 11h30. En dehors de ces permanences, les personnes qui ont déjà un dossier ouvert peuvent être reçues sur rendez-vous.

Horaires des permanences

<u> </u>		
Service social général	Lundi	de 9h00 à 11h30
 RIS, aides sociales 	Mercredi	
- Fonds social de l'eau	Vendredi	

Fonds énergie

Fonds socio-culturel

Aide administrative

Médiation de dettes	mardi	de 13h30 à 15h00
Réinsertion professionnelle	lundi et jeudi	de 09h00 à 11h30
Allocations de chauffage	jeudi	de 13h00 à 15h00
Aides aux personnes han- dicapées	mardi	de 13h00 à 15h00

Membres du Conseil

• Marie Bernard Crucifix: marie-bernard.crucifix@vvoir.be

Christine Bador: christine.bador@yvoir.be Jean Pierre Marinx: jeanpierre.marinx@yvoir.be

Anne-Catherine Cochart: anne-catherine.cochart@yvoir.be

Martine Labar: martine.labar@yvoir.be • Jerome Debie : jerome.debie@yvoir.be

• Laurentino Velosocouto : <u>laurentino.velosocouto@yvoir.be</u>

• Raphael Henry: raphael.henry@yvoir.be • Thierry Lessire: thierry.lessire@yvoir.be

Présidence



Madame la Présidente siège également au Collège communal avec voix délibérative, ainsi qu'au Conseil communal.

Madame Christine BADOR

Tél.: 082/21.49.20 GSM: 0477/13.44.88

E-mail:

christine.bador@yvoir.be

Taxi Social



Suite à la crise sanitaire, les mesures suivantes sont obligatoires

- Tous les occupants du taxi doivent porter un masque.
- Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition (et des gants pour les chauffeurs qui le souhaitent).
- Maximum 1 passager en plus du chauffeur = MAX 2 personnes dans le véhicule.
- Le passager devra s'asseoir sur le siège arrière à droite.

Mis en place en 2009, le Service du Taxi Social est à la disposition de tous les citoyens de la commune d'Yvoir. Ce service, fonctionnel du lundi au vendredi (08h00 - 16h00), est réservé en priorité aux déplacements pour des raisons médicales et paramédicales et aux transports accomplis dans le cadre des recherches d'emploi.

Le taxi social est assuré exclusivement par des bénévoles. Il peut également servir à véhiculer les personnes désireuses d'effectuer des démarches administratives ou de se rendre dans des commerces ou lieux socioculturels.

Renseignements: 082/21.49.30

Avez-vous droit à une allocation de chauffage?

Vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants:

- le gasoil de chauffage
- le pétrole lampant (type c)
- · le gaz propane en vrac

et vous appartenez à une des catégories suivantes :

1ère catégorie : les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité

et le revenu de votre ménage remplit les conditions de la 2ème catégorie;

2ème catégorie : les ménages à faibles revenus

Le montant des revenus annuels bruts¹ imposables de votre ménage est inférieur ou égal à € 19.566,25 augmentés de € 3.622,24 par personne à charge²;

3ème catégorie : les personnes surendettées

Si vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes et que le CPAS a constaté que vous ne pouvez pas faire face au payement de votre facture de chauffage.

Alors, vous avez droit à une allocation de chauffage

La livraison doit dater de maximum 60 jours.

Par année et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1.500 litres au maximum.

Où et quand introduire votre demande?

Auprès du CPAS d'Yvoir (rue du Maka, 4) : permanences les jeudis de 13h à 15h30 et dans les 60 jours de la livraison.

Quels documents devez-vous communiquer?

Vous devez au moins communiquer les documents suivants : o une copie de la carte d'identité du demandeur o une copie de la facture ou du bon de livraison.

Renseignements: téléphonez au numéro de téléphone gratuit du Fonds chauffage: 0800/90.929 ou au CPAS d'Yvoir (Mr PETIT, Tél.: 082/21.49.24)

¹ Si vous êtes propriétaire de bien(s) immobilier(s) autre(s) que celui que vous occupez, des règles particulières de calcul vous seront appliquées.

² Par personne à charge on entend un membre de la famille qui dispose des revenus annuels nets inférieurs à € 3.330 (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfant).

Repas chauds à domicile

Je suis pensionné(e), je sors de clinique, je suis handicapé(e), j'ai besoin de repas!

Le CPAS livre des repas préparés par un traiteur. Actuellement, une cinquantaine de repas est distribuée quotidiennement.

Les repas (potage, repas et dessert) sont distribués froids du lundi au vendredi (possibilité d'avoir des repas pour le samedi et le dimanche) selon la demande des bénéficiaires et des régimes particuliers.

Revenus personne isolée	Revenus ménage	Prix du repas
Jusque 1.000 €	Jusque 1.300 €	6€
1.000 € => 1.500 €	1.300 € => 1.700 €	7€
Plus de 1.500 €	Plus de 1.700 €	8€

Responsable: Monsieur Paul-Marie PETIT: 082/21.49.24 - paul-marie.petit@yvoir.be.

Médiation de dettes

Notre service de médiation de dettes est conventionné avec le CPAS d'Anhée. Il est agréé par la Région wallonne sous le matricule RW/SMD/207.

Il a pour objectifs principaux, dans la mesure du possible:

- de permettre de retrouver un équilibre financier
- · d'accompagner dans un projet de remboursement des dettes tout en permettant de vivre dans des conditions conformes à la dignité humaine.

Le médiateur de dettes assure le respect des droits des débiteurs (= demandeurs) ainsi que ceux des créanciers ; il a donc un rôle d'intermédiaire neutre et intervient dans le but de servir au mieux les intérêts de chacun.

Contacts

Florence BOREUX: florence.boreux@yvoir.be Nathalie MONTEYNE: nathalie.monteyne@yvoir.be Permanences tous les mardis de 13h30 à 15h00.

Initiatives solidaires

N'hésitez pas à nous contacter

- · si vous éprouvez une difficulté
- · pour nous signaler des personnes fragilisées semblant aban-
- pour nous faire part de vos disponibilités et suggestions pour aider ceux qui en ont besoin.

Les actions de solidarité en réponse à la crise sanitaire prennent plusieurs formes:

- · ligne téléphonique et mail
- plateforme solidaire et de citoyenneté
- · livraison de course, repas à domicile
- · soutien psychosocial
- · entraide.

Pour ce faire, vous pouvez nous contacter :

- solidarite@yvoir.be
- ou tél. 082/21.49.30 du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30.

Plus d'infos sur les initiatives solidaires : https://www.yvoir.be/fr/solidarite/solidarite.







Vie associative

Le coin des aînés

Compte tenu des incertitudes qui continuent à planer au sujet de l'évolution de la crise sanitaire, vous aurez pu remarquer qu'aucune excursion ni aucun thé dansant ne sont programmés au printemps de cette année. En ce qui concerne les autres activités du CCA (cours de gymnastique douce, d'aquarelle, de wallon ou repair-café), nous espérons pouvoir vous annoncer une reprise plus précoce, mais sans pouvoir, à l'heure de mettre sous presse, vous donner d'indication plus précise. Suivez donc attentivement les informations de cette rubrique dans le bulletin communal du mois d'avril.

Culture

Christophe Coquin, romancier établi dans notre commune, a obtenu le « Prix Littéraire des Mots d'Or » 2020 - catégorie Polar, pour son dernier roman : Dans le cerveau, la mort.

Une excellente raison de consulter son site internet www.christophe-coquin.com.



Sport

Recherche jeunes footballeurs

Le club de minifoot BV Mont recherche des jeunes sportifs pour ses diablotins (5-8 ans) et ses préminimes (8-10 ans) pour la reprise en SEPTEMBRE 2021.

Entraînements salle du Maka à Yvoir.

Renseignements 0471/56.44.07.



Agenda

Avec les incertitudes liées à la crise sanitaire, les informations que nous pouvons annoncer dans l'agenda du bulletin communal ne sont pas légions. Cependant, tôt au tard, le déconfinement progressif, puis la normalisation de la situation vous permettront d'y annoncer à nouveau vos évènements.

N'oubliez pas que nous disposons également d'un agenda régulièrement mis à jour sur le site www.yvoir.be, en attendant les prochains numéros de votre bulletin bimestriel.

Une info à diffuser?

Contactez le Service Accueil de la Commune au 082/61.03.29 - commune@yvoir.be.

Février

- o Mercredi 24 : Atelier en visioconférence « couches lavables », de 20 à 21h. Info 082/61.03.73.
- o Samedi 27 : Atelier en présentiel « couches lavables » animé par une coach expérimentée, de 13h30 à 14h30, à la salle Maka! Cet atelier « présentiel » est précédé d'une « visioconférence » le 24 février. Info 082/61.03.73.

Parole aux élus





Culture - philosophie et liens sociaux

Durant cette pandémie, la culture, l'art, la philosophie ont été considérés, comme d'autres secteurs, comme « non essentiels » pour protéger notre santé. Nous avons pourtant pensé, dès le départ, qu'ils sont très importants et que la culture devait être soutenue dans la mesure de nos moyens communaux. Lire, regarder un film, écouter la musique que nous aimons contribuent en effet à notre bien-être, d'autant plus si nous pouvons les réaliser à plusieurs, les liens sociaux faisant, eux aussi, beaucoup de bien.

La Ludo-Bibliothèque est donc restée ouverte.

Nous avons offert à la population diverses animations : 4 spectacles musicaux dans le cadre de la « Caravane des artistes », la projection du film « L'ATTENTE », animée par le centre des demandeurs d'asile, une projection en plein air du film « HUMAN » proposée par le MOC, la visite commentée par le Cercle historique d'Yvoir de l'exposition consacrée à la 2e guerre mondiale à Houx, ...

En ce début 2021, un spectacle de la troupe namuroise des Zygomars a été proposé à toutes les écoles de la commune (communales et libres). Le conte philosophique du « Tout Petit Monsieur » s'est présenté sous la forme d'un spectacle « live » en vidéo-conférence, suivi d'une animation. Ce fut aussi une manière pour nous de soutenir la création artistique, en s'adaptant. Des écoles communales se sont mobilisées pour retenir des spectacles et animations en école, avec l'aide financière des associations de parents et des subventions de la FWB : une manière d'anticiper le nouveau programme scolaire de « Parcours éducatif culturel et artistique ».

Nous abordons aussi cette année avec des projets que nous espérons concrétiser, notamment du cinéma à thème en plein air, différents projets dans le cadre des 20 ans de la Bibliothèque, des participations aux Journées du Patrimoine, ...

Faire vivre la culture : un défi que nous voulons relever par temps de Covid aussi!

Coronavirus: n'oublions pas nos associations!

Cette crise sanitaire bouleverse nos quotidiens de manière inédite. Quasi tous les secteurs sont touchés, y compris nos clubs sportifs et autres associations socioculturelles ou philanthropiques. Leurs activités sont à l'arrêt et la reprise ne s'annonce pas des plus évidentes. En effet, entre des sponsors moins généreux, les budgets réduits de certains ménages ou d'autres paramètres, les finances de nos comités risquent de pâtir encore longtemps de ce virus. Ceux-ci sont pourtant nécessaires au dynamisme de nos villages et retrouveront toute leur utilité en aidant ou en occupant jeunes et moins jeunes une fois la crise passée. Encore faut-il qu'ils survivent à ce virus!

Raison pour laquelle nous avons soutenu les aides communales mises en place jusqu'ici et nous appelons la majorité à aller encore plus loin. En parallèle, nous enjoignons la Fédération Wallonie-Bruxelles à mobilier des fonds de son côté.

Mais les pouvoirs publics n'ont pas toutes les clés ; faire vivre nos associations et nos villages, c'est notre responsabilité à tous. « Consommer local », ça fonctionne aussi pour l'associatif! Nous formulons donc le vœu que, dans ce qu'on appelle « le monde d'après », un maximum d'entre vous participent aux festivités, aux compétitions sportives, aux activités culturelles ou sociales organisées par ces bénévoles qui se dépensent sans compter pour notre bonheur à tous. Notre présence sera non seulement bénéfique pour leur trésorerie mais aussi le meilleur geste de reconnaissance pour le travail fourni et d'encouragement pour l'avenir. En prime, ça serait l'occasion de (re)découvrir ces clubs et associations... Et pourquoi pas de s'y investir...

Montrons-leur qu'ils peuvent compter sur nous autant que nous comptons sur eux!



Un dossier rondement mené

Comme vous avez pu le voir en couverture de ce bulletin communal, les travaux d'agrandissement de l'école communale d'Evrehailles viennent de se terminer et les enfants comme leurs professeurs ont pu prendre possession des lieux à la rentrée de janvier. Nous sommes évidemment très fiers de la concrétisation de ce projet qui date de la législature précédente puisqu'élaboré par notre ancien échevin de l'enseignement, Marcel Colet. Ce dernier a eu l'opportunité de le mener à bien de bout en bout puisque le suivi des travaux subsidiés fait partie de ses attributions actuelles. Outre la concrétisation relativement rapide du dossier, le grand mérite de M. Colet fut d'aller chercher les 88% de subsides qui ont permis à cette réalisation de 645.000 € (TVAC) de coûter moins de 100.000 € à la

Nous tenons à remercier chaleureusement la famille Albert pour la mise à disposition du local qui a hébergé les élèves de 2e année pendant les travaux, ainsi que le service technique de la Commune qui a bien épaulé notre échevin pendant la durée du chantier. Nous souhaitons également épingler la collaboration de l'actuelle échevine de l'enseignement, Mme Chantal Eloin-Goetghebuer, qui bien qu'ayant pris le train en route, l'a accompagné, notamment pour l'installation des classes, avec tout l'enthousiasme qu'on lui connait.

La Commune est à votre service

Prendre contact

Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR

www.yvoir.be Tél.: 082/610.310 Fax: 082/610.311 commune@yvoir.be

Horaires des services administratifs

En raison de l'évolution de la crise sanitaire sur notre territoire, la Commune a réorganisé les services de l'Hôtel de Ville, jusqu'à nouvel ordre. Si les mesures sanitaires devaient évoluer, consultez www.yvoir.be pour d'éventuelles modifications à venir.

· Le bureau Population/état civil est uniquement ouvert au public de 8h à 12h du lundi au vendredi. Les permanences du jeudi et du samedi sont suspendues.

Un rendez-vous est possible en dehors de ces heures.

- Le service Accueil/Tourisme (et le Syndicat d'initiative) est ouvert la semaine de 8 à 12h et de 13 à 16h, et le samedi de 9 à 12h (sauf congé occasionnel).
- · Les autres services ne sont accessibles que sur rendez-vous.

N'oubliez pas l'E-Guichet, pour vos démarches en ligne 24h/24, 7j/7.



Permanences du Collège communal

Vous pouvez rencontrer les membres du Collège en semaine ou le samedi matin à l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous uniquement.

Appelez le 082/61.03.10 et précisez le motif de la rencontre.

Coordonnées des membres du Collège

EVRARD Patrick	0479 104 425 patrick.evrard@yvoir.be
DEFRESNE Etienne	0473 42 22 60 etienne.defresne@yvoir.be
PÂQUET Charles	0475 243 137 charles.paquet@yvoir.be
COLET Marcel	0475 739 894 marcel.colet@yvoir.be
ELOIN-GOETGHEBUER Chantal	0496 215 701 chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be
BADOR Christine (Prés. CPAS)	0477 134 488 christine.bador@yvoir.be

Permanence Pensions

La permanence du service Pensions du Ministère des Finances est toujours suspendue actuellement. Pour toute info: 1765 ou consultez mypension.be.

Panne d'éclairage public à signaler?

Contacter le 082/610.300 ou christophe.staf@yvoir.be

Permanence du Guichet Énergie sur RDV.

La permanence du Guichet Énergie Wallonie se tient chaque 2e mercredi du mois, de 9h00 à 12h00, à la salle des mariages de l'hôtel de ville, mais uniquement sur rendez-vous auprès de :

VIGNISSE Christelle: tel. 0474/ 11.86.40 - christelle.vignisse. ext@spw.wallonie.be.

Une seule personne + port du masque obligatoire (gel hydroalcoolique à disposition).

Rédaction du bulletin communal bimestriel

Infos: Marc LEBRUN 082/61.03.15 - commune@yvoir.be

Prochaine parution: semaine du 6 avril 2021 (articles à remettre pour le jeudi 11 mars)



NOUVEAU CENTRE AUDITIF DANS VOTRE REGION



- · Adaptation prothétique : entretien et réparation toutes marques
- Bouchons sur mesure : anti-bruit, musique, natation
- Aide à la communication pour le malentendant : casque tv, téléphone, signalisation lumineuse, ...

Essais sans engagement sur base d'une prescription médicale délivrée par un ORL.

Renseignements et prise de rendez-vous avec l'audioprothésiste au

071/32.61.23

CENTRE MÉDICAL **MÉDI-MEUSE**

Rue de Fraichaux, 5 • 5530 Godinne

Ent. générale de toiture - Zinguerie Charpentes en tous genres Nouveau bâtiment et rénovation

> 30 ans d'expérience



Une équipe à votre service

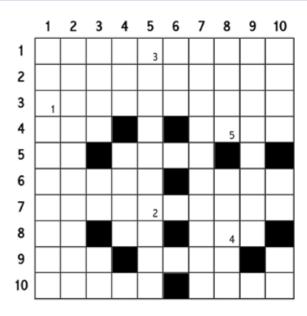
Rue Pays de LIEGE, 7 5530 DURNAL (YVOIR) Tél. 083/69.01.99 - Gsm 0474/96.02.13







Mots d'YVOIR, croisés proposés par MAJA



Mot à découvrir : Nous enquiquine l'existence.

	2	_		_
1	2	3	4	5

Le mot à découvrir dans le problème précédent était PANDÉMIE.

Horizontalement

- Se fait très souvent dans le Repair Café de Spontin
- Éradiquasse le nuisible
- 3 Évaporé
- 4 Direction Aies du cran
- 5 Hergé Aime faire la roue
- 6 Éméché Roman de Zola
- 7 Vaporisâmes
- 8 Mot du rêveur Imbattable Fus obligé
- 9 Idiot Cœurs de pains
- 10 Désir Plusieurs jeux

Verticalement

- 1 Remboursasse
- 2 Accident au hall omnisport d'Yvoir
- 3 Parfois électrique Lac pyrénéen Boîte à images
- 4 Agence mondiale antidopage Cougar
- 5 Suivi conforme des rites
- 6 Cité médiévale arménienne
- 7 Feintes d'un footballeurs de Purnode
- 8 Déesse égyptienne Distrait
- Soutiennent les parties molles du corps humain
- 10 Ont vu le jour Quatre dans un jeu de cartes Difficulté

Fêtons ensemble la liberté







Ta vie t'appartient, fêtons cela ensemble! www.fetelaiquedelajeunesse.be

C'est le moment d'observer, d'écouter, de t'exprimer. Dire que tu veux un monde plus juste, plus beau, plus solidaire, respectueux de tous. Toi et tous ceux de 6° primaire, partagez vos expériences, vos joies, vos contestations, vos envies. Pour fêter ça, participe à la fête laïque de la jeunesse 2021. contact@laicite.com - 081 73 01 31



09 mai 2021 à 09:30 - Salle Bayard du Centre Culturel Régional - Dinant





ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE



Inscriptions en 1ère secondaire à partir du 1er février

Implantation Sax

Programme de cours en 1ère secondaire

Cours philosophique	1h
Cours de philosophie et citoyenneté	1h
Français	6h
Mathématiques	4h
Histoire	2h
Géographie	2h
Initiation scientifique	3h
Langue moderne (anglais ou néerlandais)	4h
Education par la technologie	1h
Education physique	3h
Education artistique	1h
TOTAL	28h

Options au choix 4h

Classique			Sports	
Latin	2h		Sports	2h
Culture antique	2h		Activités physiques	2h
Langue anglaise			Informatique	
Conversation	2h		Activités informatiques	2h
Culture anglaise	2h		Activités mathématiques	2h
Scientifique	-	lſ		\sqcap
Activités scientifiques	2h		Remédiations possibles er fonction des difficultés	1
A . 15 . 51 . 6 11 . 6	41	ı	ionetion des difficultes	

Implantation Herbuchenne

Programme de cours en l	1 ^{ere} différenciée

Cours philosophique	1h
Cours de philosophie et citoyenneté	1h
Français	7h
Mathématiques	5h
Activités mathématiques	2h
Histoire	1h
Géographie	1h
Initiation scientifique	2h
Langue moderne (anglais ou néerlandais)	2h
Education par la technologie	4h
Education physique	4h
Education musicale	1h
Education artistique	1h
TOTAL	32h

L'avenir se construit maintenant!

www.ardh.be

direction@ardh.be

Un seul numéro: 082/22.25.65

ECOLE EN LIGNE

ardh.ecoleenligne.be

Une plateforme internet d'informations Parents – Elèves – Professeurs







Stéphane SCHMITZ Srl COURTIER **ASSURANCES** ET CRÉDITS INDÉPENDANT

www.stephaneschmitz.be

Lundi apm au samedi matin sur rendez-vous

Place des Combattants 18 - YVOIR







LIQUIDATION TOTALE NEW TAHIR SPORTS



Rue Grande 109 à Anhée

Ouvert du mardi au samedi de 14 à 18H

Mail: newtahirsports@skynet.be

Tél: **0496 23 69 40**

De 50% à 80% de remise sur tout le stock

Juniors – Dames – Hommes Articles de sports et sportswear

TOUT DOIT PARTIR







COLLÈGE Saint-Benoît Maredsous

> INTERNAT EXTERNAT

